

Il écrivait souvent à son frère Charles de Serres et avait l'habitude de terminer ses lettres par ces mots : « Votre meilleur frère et bon ami, *Jacques, abbé de Montebourg.* »

Le 22 juillet 1594, par la faveur de Villars, amiral de France, qui avait réduit la ville de Rouen, le Hâvre, Pont-Audemer et autres places en l'obéissance du Roi, Henri IV fit don à Jacques de Serres du prieuré de Beaulieu, près de Rouen, vacant par le décès de messire Louis de Broé (7).

Vers la fin de l'année 1596, Anne de Lévis, duc de Ventadour et marquis d'Annonay, lui procura l'évêché du Puy, devenu vacant par la mort d'Antoine de Seneterre. Jacques de Serres fit son entrée solennelle dans sa ville épiscopale le 19 avril 1597, accompagné de Pierre de Villars, archevêque de Vienne, son parent, qui, le lendemain, dimanche de Quasimodo, pendant que le nouveau prélat officiait pontificalement, prêcha un magnifique sermon à la cathédrale.

Son diocèse lui fut redevable de plusieurs pieuses et utiles institutions. Le 6 juillet 1598, il consacra dans son église l'autel des Saints-Innocents, où fut trouvé le corps d'un de ces bienheureux enfants, qu'une inscription attestait y avoir été placé en 465 ; et, en 1600, il consacra l'église de Saint-Marcel, qu'il avait fait restaurer. Le 14 juillet 1604, il jeta les fondements de l'église du Collège que dirigeaient les Jésuites ; et, comme il avait choisi sa sépulture dans cette église, il se chargea de faire élever le chœur à ses frais, et y dit la messe en grande pompe, la nuit de Noël 1618.

La même année 1604, il posa la première pierre du couvent de Sainte-Catherine de Sienne. Le 25 mars 1610, il

---

(7) Poncer. *Mémoires historiques sur le Vivarais*, t. IV, p. 226.